



NON à l'hypocrisie syndicale – Halte aux leçons de morale mal placées !!!

Alors que certains dénoncent un prétendu manque de dialogue autour du travail du 14 juillet, ils oublient bien vite leurs propres pratiques...

IL EST TEMPS D'OUVRIER LES YEUX

Quelques rappels essentiels :

1. **Ordre du jour du CSE :**

Contrairement à ce que prétend une **organisation syndicale**, l'ordre du jour est fixé, conformément à l'article L2315-29 du **Code du travail**, **par** le président **et** le secrétaire du CSE.

 **Le secrétaire adjoint** n'a fait qu'appliquer les textes du **code du travail**. Il est vrai qu'aux mandatures précédentes cette **organisation** préférait laisser les pleins pouvoirs au tôleur, sans aucune attention des remarques émises par les élus CSE. **Mémoire sélective, Alzheimer ou soumission ?** Bizarrement on ne les entendait pas contester leur fonctionnement d'anti-démocratique à cette époque-là...

 2. **Le travail des jours fériés**, comme pour n'importe quel autre sujet impliquant un processus d'information-consultation, sont soumis à des textes règlementaires.

Mais que disent-ils ? : La loi impose 1 mois de délai entre l'information et la consultation du CSE (article R.2312-6), qui vise à assurer le dialogue social.

 Sur les 2 dernières mandatures, **ce syndicat « râleur »** majoritaire, **n'a jamais fait respecter ce droit fondamental**. Aujourd'hui, la **CGT** le fait, cela a l'air de les déranger...

Pour rappel, même si le CSE donne majoritairement un avis défavorable, l'employeur peut maintenir le travail des jours fériés, tant que le délai est respecté. Alors, pourquoi essayer de faire croire que c'est la faute de la **CGT** ?

FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE ???

 Disparition d'équipements informatiques achetés avec le budget du CSE pour plusieurs dizaines de milliers d'euros, dont une partie envoyée au domicile personnel de **certains**.

 Séminaires, déplacements fréquents organisés par la **section syndicale**, financés **illicitement** sur le budget du CSE, donc VOTRE argent. Notes de frais avec des **faux et usages de faux**, etc... la liste est longue...

A ce jour aucun remboursement de cette organisation malgré les demandes répétées de la CGT !!!

 **Dernier scandale en date :**

Un retraité SAFRAN membre du club pêche, a forcé le chalet et a volé du matériel (Tondeuse autoportée, taille-haie, caisse à outils...).

Pris de panique, il s'est dénoncé, et a rapporté le matériel en question.

Une effraction et un vol ont été commis, la **CGT** a demandé qu'une plainte soit déposée par le C.S.E.

 Le bureau du CSE, hors **CGT**, préfère fermer les yeux et étouffer l'affaire, incompréhensible...

 **TROP, C'EST TROP !**

Quelques rappels gênants pour les donneurs de leçons :

💰 Décisions **unilatérales** sans consultation ni validation, impactant le CSE jusqu'à 2,4 millions € sur 10 ans, concernant des travaux pour rénover le restaurant d'entreprise, **dont les murs sont la propriété de SLS...**

Fonctionnement démocratique ?

Soit 2,4 millions € d'activités en moins pour les salariés, sans compter les intérêts des crédits.

Visiblement, l'épisode des travaux de la villa, impactant lui aussi le CSE pour un montant bien supérieur à 230 000€, n'a pas servi de leçons, **dont les murs sont également la propriété de SLS**, si l'état des bâtiments du site sont délabrés, ce n'est pas aux salariés de payer la note, mais bien à la direction.

Fonctionnement démocratique ?

Soit 230 000€ d'activités en moins pour les salariés présents dans les effectifs, à cette époque.

📉 **Déficit de trésorerie sans précédent** (d'environ + 500 000€ en 2015 à quasi moins 600 000€ en 2024), conséquence de choix désastreux... **Cette organisation syndicale** s'étant octroyée à elle seule les postes du bureau du CSE (secrétaire, secrétaire adjoint, trésorier, secrétaire adjoint auxiliaire), comment osez-vous faire croire aux salariés que personne n'était au courant de la situation qui s'y passait ? surtout après avoir démasqué vos dérives grâce aux éléments de l'enquête et du commissaire aux comptes...

Fonctionnement démocratique ?

🗨️ **Affaires de détournements** toujours en cours d'enquête, entachant gravement leur crédibilité.

Avec tout ça ces mêmes personnes osent encore parler de démocratie et de dialogue syndical ?

Alors posons-nous les vraies questions ?

-Qui a engagé ces dépenses illicites et massives impactant le budget des activités des salariés ainsi que le SLCV, le tout sans rendre de compte ?

-Qui brandit la transparence... uniquement quand ça les arrange ?

Devons-nous aussi vous rappeler la SAFRAN CUP 2024 au HAVRE ? dont votre ancien secrétaire **BOBBY** signant un devis dans l'entreprise de son ami, engageant le CSE pour un montant de 181 200€ TTC, alors que ce sujet n'a jamais été abordé ni validé en C.S.E !!!

Encore un bon fonctionnement démocratique ...

🛑 Nous disons **STOP** aux donneurs de leçons qui ont endetté le CSE et de ce fait le budget des salariés, à plus de 30 000€ / mois, jusqu'en 2035 !!!

✅ La **CGT** est pour :

-Une transparence totale sur la gestion des fonds collectifs.

-Le respect des salariés, sans instrumentalisation des causes sociales à des fins d'images.

-💬 Nous appelons à plus de responsabilité et moins d'attaques infondées.

-➡ La démocratie, ce n'est pas que des slogans mais des actes !

👉 La **CGT** agit pour :

✅ Faire respecter les droits

✅ Défendre les salariés

✅ Protéger les ressources collectives